



Politiques du NPD

SECTION 1

INNOVER ET PROSPÉRER AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La crise économique qui sévit actuellement prouve l'importance des politiques social-démocrates au sein d'une économie mondialisée.

Après des années de sous-financement et de déréglementation, les divers gouvernements au Canada et partout dans le monde embrassent maintenant des initiatives social-démocrates pour répondre aux répercussions néfastes du ralentissement économique sur les familles et les plus vulnérables.

Le NPD croit en une intervention intelligente et prudente de l'État, non seulement pour réagir en période de crise économique, mais aussi pour jouer un rôle de leadership pour tracer le chemin d'une prospérité future.

Le NPD croit que tous les citoyens peuvent prospérer au plan économique par le biais d'une réglementation convenable, d'investissements stratégiques dans le domaine de l'infrastructure physique et sociale, et d'une stratégie de développement durable à long terme.

Le NPD croit qu'il faut faire un effort concerté pour sauvegarder les emplois d'aujourd'hui et pour créer les emplois de demain en ayant recours aux opportunités fiscales, légales et commerciales que le Canada a à sa disposition. L'éducation, la formation et la recherche sont les pierres angulaires de la prospérité et de l'innovation au sein d'une économie basée sur l'énergie renouvelable.

Plus de liberté et d'opportunités économiques s'offrent à nous, non pas par le biais des grandes sociétés qui concentrent le pouvoir et le capital, mais par l'entremise de petites entreprises florissantes, du développement communautaire local et coopératif, et du renforcement de nos secteurs manufacturiers et des ressources naturelles.

Partout au monde, les gouvernements sociaux-démocrates ont démontré que les objectifs d'égalité et de bien-être économique ne sont pas conflictuels, mais qu'ils dépendent plutôt l'un de l'autre. Un gouvernement néo-démocrate poursuivra ces objectifs et bâtira un Canada écologique et prospère où personne n'est laissé pour compte.

1.1**Politique industrielle : appuyer les secteurs stratégiques**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Investir dans la création d'emploi en développant une économie verte tout en soutenant adéquatement la recherche et le développement et des programmes de transition.
- b** Établir des politiques sectorielles, adaptées aux besoins de l'industrie, mettant l'accent sur la viabilité à long terme de notre secteur manufacturier, dont l'industrie de l'automobile, de l'aérospatiale et de la construction navale.
- c** Assurer la justice et la responsabilité en matière de soumissions pour l'attribution de contrats de construction navale et de défense aux divers chantiers maritimes du Canada, et mettre en place une politique garantie d'approvisionnement national assurant une demande et un marché de l'emploi stables, de manière à éviter les cycles d'expansion et de ralentissement.
- d** Établir des politiques d'approvisionnement « d'achat chez-nous » en favorisant la propriété et le contrôle canadiens de nos principaux secteurs.
- e** Développer des produits « Fabriqué au Canada » par le biais de la transformation secondaire de nos ressources naturelles, créant ainsi des emplois hautement spécialisés, à valeur ajoutée.
- f** Cibler des crédits d'impôt pour la recherche et le développement, et la formation pour promouvoir la productivité, la durabilité et l'innovation au sein de l'industrie canadienne.
- g** Cibler les crédits d'impôt et les incitatifs afin de récompenser la création d'emplois et d'encourager l'investissement appuyant les emplois.
- h** Renforcer la Loi sur Investissement Canada et voir à ce que les investissements étrangers produisent et maintiennent des emplois de qualité au Canada.
- i** Investir dans des programmes de transition juste dans les principaux secteurs où des mises à pied ont lieu.
- j** Aborder les défis auxquels font face les employés contractuels, temporaires et à temps partiel ainsi que les personnes qui occupent des emplois précaires, comme les artistes et les travailleurs autonomes.
- k** Améliorer et d'élargir la portée et l'efficacité des programmes sociaux et d'emploi du gouvernement fédéral afin de s'adapter aux réalités changeantes de l'emploi au Canada, par exemple, en permettant aux travailleurs autonomes, contractuels et temporaires de cotiser au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi, et de toucher des prestations.
- l** Améliorer les lois sur le travail afin de rendre les prestations plus accessibles aux travailleurs contractuels ou à temps partiel.
- m** Adopter des critères de responsabilité sociale pour les entreprises, afin qu'elles reconnaissent leurs responsabilités envers leurs employés, l'environnement, la communauté, les consommateurs et leurs actionnaires.
- n** Établir des conseils sectoriels auxquels des représentants de l'industrie, des travailleurs et des gouvernements siègent.
- o** Faciliter la participation des travailleurs en entreprise afin de développer des lieux de travail plus démocratiques, plus transparents et plus efficaces.

1.2

Industries et ressources naturelles

Les néo-démocrates veulent :

- a** Appuyer les initiatives de développement communautaire concernant la propriété, la production et le contrôle des industries du secteur primaire.
- b** Protéger les petits producteurs du secteur des ressources naturelles en décourageant la tendance vers l'intégration verticale.
- c** Développer des pratiques d'exploitation saine des forêts, en conjonction avec les provinces et les territoires.
- d** Interdire l'exportation des billes de bois non-transformées pour protéger les emplois canadiens.
- e** Appuyer une stratégie minière pancanadienne favorable au développement durable, à la protection des emplois, à la formation et au développement des compétences, à un traitement responsable de l'environnement ainsi qu'à des partenariats avec les collectivités et les Autochtones, en vue du partage des ressources.

1.3

Infrastructure physique et transport

Les néo-démocrates veulent :

- a** S'attaquer à la crise de l'infrastructure en mettant sur pied un programme de financement pancanadien, incluant l'amélioration des transferts aux municipalités provenant du Fonds de la taxe sur l'essence.
- b** Améliorer le transport ferroviaire pour les passagers et les marchandises et développer des propositions pour des trains à grande vitesse.
- c** Réglementer les compagnies aériennes afin que l'industrie soit sous contrôle majoritairement canadien.

- d** Établir un fonds de réserve pour améliorer les ports maritimes et les aéroports.
- e** Investir dans le transport en commun pour améliorer notre qualité de vie et pour protéger l'environnement.
- f** Renforcer VIA Rail conformément à sa loi constitutive qui garantit des capitaux et des fonds d'exploitation permanents.

1.4

Petites et moyennes entreprises

Les néo-démocrates veulent :

- a** Clarifier les lois sur la fiscalité et les règles sur les successions afin de simplifier les obligations fiscales des petites et moyennes entreprises.
- b** Améliorer le soutien technique et financier par l'entremise de la Banque de développement du Canada (BDC) et des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).
- c** Faciliter l'accès au capital d'investissement provenant des institutions financières, des fonds syndicaux et des agences gouvernementales.
- d** Protéger les PME contre les pratiques injustes des institutions financières, des grandes entreprises et des multinationales étrangères.
- e** Offrir des incitatifs pour favoriser la transformation à valeur ajoutée et l'innovation dans les secteurs émergents.
- f** Améliorer l'accès et l'admissibilité des propriétaires de petites entreprises et des travailleurs autonomes à des programmes d'appuis comme l'assurance-emploi, le recyclage des employés et le développement des compétences.

1.5**Emplois et politique monétaire**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Créer des emplois en investissant dans l'économie réelle et en réglementant les spéculateurs.
- b** Établir une politique monétaire qui préserve et crée des emplois et qui établit un équilibre entre la stabilité des prix et le plein emploi.
- c** Une monnaie canadienne et s'opposent donc à la mise en place d'une monnaie nord-américaine commune.
- d** Une politique en faveur de taux d'intérêt peu élevés pour favoriser l'investissement, créer des emplois et diminuer la dette.
- e** Ré-établir le Conseil économique du Canada pour offrir au gouvernement une source neutre d'information et d'analyse économique.

1.6**Finances et politiques budgétaires**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Équilibrer les budgets et limiter le recours aux déficits à court terme aux cas de graves ralentissements économiques et d'urgences en matière de sécurité nationale.
- b** Bâtir une économie durable en réduisant le ratio entre la dette et le produit intérieur brut canadien (PIB).
- c** Établir des réserves budgétaires en période de surplus pour créer des occasions d'investissement.
- d** Renforcer l'autonomie du directeur parlementaire du budget.
- e** Mettre en œuvre les recommandations de 2004 du Groupe de travail sur l'équité salariale et élaborer un régime d'équité salariale proactif régi par la loi.

1.7**Fiscalité progressive et équitable**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Un régime fiscal progressif.
- b** Imposer les gains en capital au même taux que les salaires.
- c** Voir à ce que les grandes sociétés rentables paient leur juste part d'impôt.
- d** Cibler les réductions d'impôt pour aider les familles, les travailleurs et les pauvres.
- e** Lutter contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent sale.

1.8**Secteur financier et investissements**

Les néo-démocrates veulent :

- a** S'assurer que les institutions financières canadiennes soient suffisamment capitalisées et adéquatement réglementées pour faire face aux crises et cycles économiques.
- b** Limiter les fusions bancaires ou d'autres fusions dans le secteur financier.
- c** Mieux protéger et appuyer les caisses populaires, les coopératives et les sociétés mutuelles.
- d** Collaborer avec les provinces afin d'harmoniser la réglementation des valeurs mobilières.
- e** S'assurer que les banques offrent un accès raisonnable au crédit à des taux d'intérêt équitables.
- f** Protéger les droits des actionnaires.
- g** Mettre en œuvre de nouvelles mesures visant à protéger les pensions des travailleurs.

1.9**Agriculture et pêches**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Appuyer davantage le secteur agricole afin d'obtenir des produits de qualité, de garantir un revenu à long terme aux agriculteurs, de protéger les petits producteurs, de favoriser la diversification, et de garantir des prix justes pour les produits canadiens internationalement.
- b** Collaborer avec les provinces pour fournir des programmes de gestion des risques, faciles d'accès et rentables, aux agriculteurs canadiens.
- c** Encourager les jeunes à s'adonner à l'agriculture en offrant de la formation spécialisée et des programmes de mentorat, et mettre davantage de terres arables à leur disposition.
- d** Encourager une agriculture écologiquement durable en appuyant des pratiques organiques et la diversité des récoltes, en réduisant l'utilisation de pesticides et d'herbicides, en interdisant les semences Terminator, en améliorant la cueillette et l'élimination des déchets matériels et en conservant des zones tampons boisées.
- e** Rétablir la Commission canadienne du blé à titre d'organisme de commercialisation à comptoir unique pour le blé et l'orge.
- f** Améliorer le transport du grain par l'entremise de la commission canadienne du blé avec la participation des agriculteurs des prairies.
- g** Maintenir la gestion de l'offre pour le lait, les œufs et la volaille, ainsi que protéger les revenus qui en découlent.
- h** Défendre notre excellent système de gestion de l'offre dans toute entente commerciale.
- i** Mettre à exécution des lois sévères contre la sur-pêche étrangère et renforcer l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord Ouest.

- j** Accroître la recherche et le développement dans le secteur de l'aquaculture et de la pisciculture pour développer des pratiques durables.
- k** Développer un programme de renouvellement du saumon sauvage du Pacifique.
- l** Appuyer les coopératives à titre de modèle pour produire, transformer et commercialiser les produits agricoles et de la pêche.
- m** Appuyer les coopératives à titre de modèle pour produire, transformer et commercialiser les produits agricoles et de la pêche.

1.10**Le secteur public**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Favoriser l'innovation et améliorer les services et la gestion au sein des sociétés de la couronne et des agences gouvernementales.
- b** Protéger les sociétés de la couronne contre la privatisation.
- c** Améliorer le rôle du secteur public à titre de créateur de richesse et d'employeur majeur.
- d** Mettre un frein aux partenariats publics-privés (PPP) qui sont des modèles dispendieux et inefficaces de livraison de services publics.
- e** Opposer toute forme de privatisation et appuyer la prestation des services publics par des travailleurs du secteur public.

1.11**Le secteur communautaire et coopératif**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Appuyer les coopératives et les initiatives d'économie sociale, en collaborant de près avec les agences de développement régional afin de proposer de nouveaux outils et modèles.
- b** Mettre sur pied un ministère du Développement économique communautaire et coopératif.

1.12

Nos droits comme travailleurs

Les néo-démocrates veulent :

- a** Protéger les droits des travailleurs, tel que le droit à la syndicalisation et à la négociation collective, le droit de travailler en toute sécurité et dans un milieu exempt de harcèlement, le droit de toucher un salaire et des avantages sociaux décent, le droit d'être traités avec dignité au travail, et le droit de tirer profit d'occasions de formation et de promotion justes et égales.
- b** Garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- c** Instaurer un salaire minimum équitable pour tous les employés sous juridiction; fédérale et interdire les briseurs de grève dans tout conflit de travail sous juridiction fédérale.
- d** Inclure des clauses à la Loi sur les faillites qui garantissent que les salaires des travailleurs, les indemnités de cessation d'emploi et les fonds de pension aient priorité sur tous les autres créanciers.
- e** Améliorer l'assurance-emploi afin de rendre disponible les prestations et la formation nécessaires aux travailleurs.
- f** Développer et améliorer l'accès des travailleurs à des horaires de travail flexibles et au travail partagé au sein de la fonction publique et du secteur privé, pour les employés qui le souhaitent.

1.13

Nos droits comme consommateurs

Les néo-démocrates veulent :

- a** Fusionner les organismes fédéraux traitant des droits des consommateurs en un ministère fédéral responsable de la Consommation.
- b** Renforcer le Bureau de la concurrence afin de protéger les consommateurs dans des industries réglementées par le gouvernement

fédéral comme les banques, l'énergie, les lignes aériennes, les télécommunications et les produits pharmaceutiques.

- c** Restreindre les pratiques d'octroi abusif de prêts, d'offre agressive et excessive d'accès au crédit, et de taux d'intérêt injustes.
- d** Empêcher les tarifs abusifs pour l'obtention de service de câblodistribution, de téléphonie cellulaire et les frais bancaires.
- e.** Exiger du secteur du crédit à la consommation de divulguer plus clairement et plus simplement les coûts réels des cartes de crédit, des cartes émises par les magasins et des prêts consentis par des services financiers non traditionnels.
- f** Accorder aux organismes fédéraux de réglementation financière le pouvoir de déterminer et de plafonner les taux d'intérêt exorbitants des cartes de crédit, des cartes émises par les magasins, des prêts consentis par des services financiers non traditionnels et d'autres formes de crédit au consommateur.
- g** Conférer aux organismes fédéraux de réglementation financière le pouvoir de limiter les frais exorbitants des guichets automatiques à un plafond qui concilie la nécessité de protéger les consommateurs contre des frais abusifs et la facilité d'accès pour ces derniers.
- h** Protéger les passagers en mettant en place une charte des droits des passagers aériens.
- i** Élargir l'autorité de Santé Canada pour garantir la sécurité des produits de consommation importés, notamment par des inspections plus minutieuses.
- j** Améliorer l'étiquetage des produits; notamment l'origine, les méthodes de production et les modifications d'ordre génétique.

SECTION 2**BÂTIR UN CANADA
ÉCOLOGIQUE ET DURABLE**

Une biosphère vivante et un environnement durable pour les générations à venir sont des biens publics qui requièrent une action collective.

S'attaquer aux changements climatiques exige la mise en place d'incitatifs pour les individus, des normes sévères pour les industries et du leadership de la part du gouvernement fédéral.

Les générations futures comptent sur nous dès aujourd'hui. Les Canadiens ne peuvent pas se permettre de laisser les crises économiques et financières devenir des prétextes pour ignorer le réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et les autres défis environnementaux.

Le NPD rejette l'idée voulant qu'il y ait une contradiction fondamentale entre un environnement sain et la croissance économique. Développer de nouvelles industries éco-énergétiques est une occasion en or de lancer une nouvelle ère de création d'emplois, et de donner un avantage concurrentiel au Canada dans le domaine des technologies et des pratiques environnementales qui, à leur tour, généreront des innovations dans le secteur manufacturier.

Façonner une politique énergétique pour le 21^e siècle signifie mettre fin à notre dépendance sur les combustibles fossiles en nous rapprochant d'un avenir éco-énergétique. Nous devons investir dans des sources d'énergie solaire, éolienne, marémotrice et géothermique, collaborer avec les provinces et les territoires afin de partager une énergie propre, et s'assurer de la conservation de l'énergie dans les domaines de la construction et du transport.

Un gouvernement néo-démocrate fera du Canada un leader environnemental sur la scène mondiale en respectant ses obligations internationales, en incorporant des normes environnementales solides dans les ententes commerciales, et en garantissant que les entreprises canadiennes opérant à l'étranger soient tenues de respecter les normes et pratiques qui réduisent leur empreinte et qui maintiennent la santé des écosystèmes.

2.1

Protéger la nature et nos écosystèmes

Les néo-démocrates veulent :

- a** Protéger l'environnement comme bien commun, en établissant un cadre légal pour garantir le droit des gens de vivre dans un environnement sain et d'accéder aux espaces naturels.
- b** Protéger et rétablir les écosystèmes comme composante essentielle à toute planification sociale et économique.
- c** Réduire et éliminer les substances hautement toxiques, surtout celles menaçant la vie et l'habitat.
- d** Protéger notre approvisionnement en eau douce en l'excluant de toute entente commerciale internationale, de toute privatisation et contre la déréglementation.
- e** Renforcer les lois visant à protéger la biodiversité et les espèces menacées.
- f** Protéger et développer nos parcs nationaux et désigner de nouveaux parcs.
- g** Protéger au moins 10 % des zones côtières et marines d'ici 2020 comme le Canada s'y est engagé en signant la *Convention des Nations Unies* sur la diversité biologique.

2.2

Eau

Les néo-démocrates veulent :

- a** Assurer l'accès à l'eau potable sécuritaire pour tous les Canadiens.
- b** Affirmer les pouvoirs fédéraux lorsqu'il s'agit de protéger et de gérer les ressources aquatiques et de bâtir et maintenir une économie durable, dont la sécurité alimentaire.
- c** Établir et mettre en œuvre une stratégie nationale en matière d'eau, ainsi que des lois et des normes, en collaboration avec

les provinces, les territoires et les Premières nations, et en consultation avec le public selon les principes suivants :

- L'accès à l'eau propre afin de satisfaire les besoins humains de base est un droit de la personne.
- L'eau est une ressource publique. Ce n'est pas une commodité.
- L'eau est une composante essentielle de l'habitat indispensable à la protection de la biodiversité et des espèces.
- Respect pour les droits de l'eau des Premières nations.
- Investir dans les infrastructures publiques pour développer et améliorer nos systèmes d'aqueduc et de traitement des eaux usées.
- d** Le devoir du gouvernement fédéral est d'affirmer sa juridiction et sa compétence lorsqu'il s'agit de protéger et de restaurer la santé des écosystèmes aquatiques.
- e** Le devoir du gouvernement fédéral est d'exercer sa juridiction et son mandat pour interdire l'exportation de l'eau en vrac, incluant dans toute entente commerciale et d'investissement présente et future.
- f** Encourager la recherche et le développement des systèmes de conservation de l'eau, des technologies et des pratiques, dont des normes d'efficacité relativement à l'eau pour l'usage domestique et industriel.
- g** Faire preuve de leadership sur les enjeux mondiaux portant sur l'eau, dont protéger l'accès à l'eau sécuritaire pour tous.

2.3

Changements climatiques

Les néo-démocrates veulent :

- a** Établir des cibles contraignantes et des normes claires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- b** Mettre en place une bourse du carbone qui génère des revenus et qui verra à ce que l'industrie réduise ses émissions de gaz à effet de serre conformément aux cibles établies par le gouvernement.
- c** Imposer des normes strictes concernant les émissions de gaz et l'efficacité énergétique des véhicules à moteur, des appareils ménagers et des immeubles.

2.4

Énergie

Les néo-démocrates veulent :

- a** Promouvoir une énergie propre et renouvelable afin d'amenuiser les impacts négatifs découlant de l'exploitation des sources d'énergie non-renouvelable comme les combustibles fossiles.
- b** Investir dans la recherche et le développement afin de développer de nouvelles sources d'énergie alternatives, et mettre en place des incitatifs pour en encourager l'utilisation.
- c** Promouvoir des efforts coordonnés entre les provinces et les territoires afin de partager des sources d'énergie propres et pour assurer une meilleure sécurité énergétique dont, lorsque approprié, un réseau de distribution est-ouest.
- d** Annuler les allègements fiscaux et les subventions accordées aux industries de combustibles fossiles, tout en protégeant les travailleurs, les communautés et l'environnement avoisinant.
- e** Mettre un frein au développement du nucléaire et rehausser la sécurité de l'énergie

nucléaire actuelle et des installations de gestion des déchets.

- f** Développer des normes sévères et des incitatifs en faveur de la conservation de l'énergie, et sensibiliser le public quant à son importance.
- g** Collaborer avec tous les paliers de gouvernement afin de réaliser des économies d'énergie à grande échelle, surtout grâce à des programmes de rénovation.
- h** Décourager les exportations en grande quantité de nos ressources naturelles non transformées et de nos combustibles fossiles, en plus d'offrir des incitatifs dans le secteur manufacturier pétrochimique à valeur ajoutée, amélioré de façon responsable et raffiné au Canada pour maximiser les avantages économiques et les emplois canadiens.
- i** Gérer les coûts transitionnels et réorganiser les industries dépendantes de l'énergie pour les aider à s'adapter à un monde à faible émission en carbone.
- j** Soutenir de façon substantielle les travailleurs en transition vers une économie énergétique plus propre.

2.5

Sécurité et souveraineté alimentaire

Les néo-démocrates veulent :

- a** Une politique exhaustive en matière de sécurité et de souveraineté alimentaire, fondée sur les principes suivants :
 - La nourriture est un droit de la personne fondamentale. Ce n'est pas une commodité comme les autres.
 - Tous les canadiens devraient avoir accès à la même quantité d'aliments sains de haute qualité.
 - Les agriculteurs devraient pouvoir bien gagner leur vie en produisant des aliments de qualité pour les Canadiens.

- Un secteur agricole stable et durable est essentiel à la souveraineté nationale du Canada.
- b** Renforcer nos marchés domestiques et nos économies locales est une façon de réduire notre dépendance sur les aliments importés.
- c** Des initiatives législatives visant à assurer la qualité et la sécurité de l'agriculture pour les fermiers et pour les consommateurs.
- d** Des exigences en matière d'étiquetage des aliments pour que les Canadiens puissent faire des choix informés quant à ce qu'ils mangent, notamment sur la question de savoir si les aliments ont été modifiés génétiquement.
- e** Imposer un moratoire sur les récoltes d'aliments ayant été modifiés génétiquement jusqu'à ce qu'un examen exhaustif et une réforme du système réglementaire aient été effectués.
- f** Exiger que la recherche sur les répercussions des aliments MG sur notre santé et sur l'environnement soit effectuée par des scientifiques indépendants et impartiaux (sans affiliation à l'industrie).

2.6

Vers une économie verte et durable

Les néo-démocrates veulent :

- a** Évaluer toutes les décisions économiques en fonction de leurs répercussions environnementales.
- b** Établir un fonds important de recherche et de développement pour les technologies vertes.
- c** Inclure le critère de la durabilité environnementale aux codes de responsabilité sociale des entreprises.
- d** Consulter les communautés sur les initiatives locales de développement durable.
- e** Investir dans le développement d'automobiles écologiques.

- f** Attribuer de façon stratégique les dépenses en infrastructure afin de mettre l'accent sur le transport en commun et l'amélioration du rendement énergétique des maisons tout en suivant les meilleures pratiques en urbanisme pour rendre nos communautés plus écoénergétiques.

2.7

Être un leader environnemental dans le monde

Les néo-démocrates veulent :

- a** Que le Canada assume un rôle de leadership au niveau international pour empêcher une plus grande dégradation de la planète et pour implanter des pratiques écologiquement durables partout dans le monde.
- b** Respecter les ententes internationales visant à combattre les changements climatiques, dont celles contenant une réglementation contraignante.
- c** Exiger que des normes environnementales soient incluses dans toute entente commerciale dont le Canada est signataire.

SECTION 3

INVESTIR DANS UN CANADA OÙ PERSONNE N'EST ABANDONNÉ À SON SORT

Le NPD a pour objectif de bâtir une société au sein de laquelle chaque membre peut réaliser son plein potentiel. Ce progrès se mesure par la façon dont les membres de la société se soucient les uns des autres et s'appuient les uns les autres. Il faut donc protéger les plus vulnérables et voir à ce que chaque citoyen ait accès à des programmes sociaux de grande qualité.

C'est aussi assurer la sécurité de nos collectivités et voir à ce que nos enfants grandissent dans un monde de respect mutuel et dans des quartiers sécuritaires. Il faut donc prendre les mesures qui s'imposent lorsque des crimes sont commis et que la violence menace notre qualité de vie.

Notre appui pour les soins de santé public est notre plus grand engagement envers la justice sociale. L'assurance-maladie est au cœur de la façon dont le Canada se définit et le NPD est fier d'en avoir été le créateur, d'en être le plus grand défenseur et de promouvoir sans relâche les améliorations à y apporter.

La social-démocratie est l'incarnation de la solidarité et un gouvernement néo-démocrate verrait à ce que tous les Canadiens prospèrent et vivent dans une société où personne n'est abandonné à son sort.

3.1

Santé

Les néo-démocrates veulent :

- a** Que tous les Canadiens aient le droit à un accès universel à des soins de santé publics de grande qualité, transférables d'une province et d'un territoire à l'autre.
- b** Lutter contre la privatisation des services de soins de santé publics, notamment par le recours aux mécanismes contenus dans la Loi canadienne sur la santé.
- c** Accroître les transferts aux provinces destinés aux soins de santé.
- d** Fournir des incitatifs pour recruter et former davantage de professionnels de la santé, surtout des médecins et des infirmières.
- e** Réduire les coûts en finançant les programmes d'assurance médicament provinciaux et territoriaux, en coordonnant l'achat en vrac des produits pharmaceutiques et en encourageant l'usage de médicaments génériques moins dispendieux.
- f** Investir dans les soins à domicile à but non lucratif pour les personnes âgées et les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- g** Promouvoir un mode de vie sain, l'activité physique et la diminution du tabagisme.
- h** Adopter une approche pour contrer les méfaits associés à la consommation de drogues et permettre l'usage de la marijuana à des fins médicales.
- i** Protéger la santé et la sécurité des travailleuses du sexe.
- j** Collaborer avec les Premières nations, les Inuits et les Métis pour traiter de leurs défis particuliers en matière de soins de santé.
- k** Établir une politique exhaustive sur la santé reproductive.

- l** Collaborer avec toutes les autorités pertinentes et les gouvernements pour coordonner des plans d'urgence en cas de désastre naturel, d'acte terroriste ou de toute autre urgence.
- m** Investir dans des initiatives de santé publique afin de contrer les pandémies, et améliorer la sécurité des produits, des aliments et de l'eau potable.
- n** Participer à l'établissement d'un pacte canadien en matière de santé ou d'une charte des droits du patient.
- o** Participer à l'établissement d'un conseil national des soins de santé afin de renforcer la Loi canadienne sur la santé et d'offrir plus de services, notamment des soins à domicile, des soins palliatifs et des médicaments d'ordonnance.
- p** Faciliter le désir des Canadiens de vieillir dans un endroit de leur choix dispensant des soins intégrés et des services d'aide sociale.
- q** Faire preuve de leadership et coordonner des services de soins de santé pour les personnes âgées par le biais d'initiatives comme le transfert fédéral pour les soins à domicile afin de garantir des services de soins à domicile de base à tous les Canadiens. Il faut assurer un transfert fédéral pour traiter de la pénurie de places en soins de longue durée de qualité partout au pays.
- c** Adopter des mesures pour mettre fin à la privatisation accrue de l'éducation.
- d** Réduire les frais de scolarité en collaboration avec les gouvernements provinciaux.
- e** Alléger la dette étudiante par le biais de bourses basées sur le besoin, en maintenant de faibles taux d'intérêt sur les prêts étudiants et en simplifiant les programmes d'aide aux étudiants.
- f** Appuyer des programmes d'alphabétisation, d'éducation permanente et de formation aux adultes.

3.3

Éducation de la petite enfance

Les néo-démocrates veulent :

- a** Fournir un financement aux provinces et territoires sûr et à long terme pour l'éducation de la petite enfance et les services de garde à l'enfant.
- b** Voir à ce que le financement fédéral procure des services de qualité, accessibles, abordables, universels et à but non lucratif.
- c** Simplifier et améliorer la prestation fiscale pour enfant.
- d** Élargir l'accès au congé parental.
- e** Encourager les employeurs et les employés à développer des politiques de conciliation travail-famille.
- f** L'établissement d'une loi qui protégera les soins des enfants en l'enchâssant dans la législation avec une Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants — qui devrait être un fondement du Canada tel que la Loi canadienne sur la santé.
- a** La mise en place d'une Loi sur l'éducation post-secondaire pour garantir un financement stable, et pour protéger les principes de l'accessibilité, de la qualité, de la liberté académique, de l'administration publique et de la prestation sans but lucratif.
- b** Accroître les transferts aux provinces et aux territoires pour l'éducation postsecondaire.

3.2

Éducation post-secondaire et formation

Les néo-démocrates veulent :

3.4

Lutter contre la pauvreté

Les néo-démocrates veulent :

- a** Augmenter le transfert canadien en matière de programmes sociaux aux provinces et aux territoires pour rehausser les programmes de bien-être.
- b** Réaliser les objectifs du Canada visant à éliminer la pauvreté infantile d'ici dix ans.
- c** Interdire la discrimination basée sur la pauvreté et le statut économique.
- d** Lancer une stratégie nationale visant à éliminer la pauvreté au Canada, dont :
 - Mettre l'accent sur les priorités fondamentales de la sécurité du revenu, du logement et de l'inclusion sociale;
 - Une définition claire et des mesures évaluant la pauvreté;
 - Des solutions spécifiques pour remédier à la pauvreté urbaine et rurale;
 - Un cadre analytique qui tient compte de divers facteurs qui augmentent les risques de certaines personnes de vivre dans la pauvreté, comme le sexe, être d'origine autochtone, élever des enfants et/ou être un parent monoparental, toucher un faible salaire, être un immigrant ou un réfugié, avoir peu d'éducation, et/ou avoir une longue maladie et une invalidité;
 - Le gouvernement devrait faire preuve de leadership et les ministres de la santé et de la sécurité du revenu devraient mener la charge;
 - Nommer un commissaire chargé d'éliminer la pauvreté pour surveiller et responsabiliser le gouvernement;

- Voir à ce que chaque province et territoire se dote d'une désignation uniforme des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.

3.5

Logement

Les néo-démocrates veulent :

- a** Soutenir le logement social et coopératif en collaboration avec tous les paliers de gouvernement.
- b** Adopter des stratégies spécifiques pour lutter contre l'itinérance, en accordant une attention particulière aux besoins des autochtones.
- c** Aider les ménages à faibles revenus à améliorer l'efficacité énergétique de leur foyer.
- d** S'assurer que les normes relatives à l'accessibilité des logements sociaux soient adaptées aux divers types de limitations fonctionnelles.
- e** Mettre en œuvre une stratégie nationale qui assure à tous les Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable, en partenariat avec les provinces, les municipalités, les communautés autochtones, les OSBL et organismes privés qui fournissent des logements et les organismes de la société civile, y compris ceux qui représentent les groupes en quête de logements adéquats.

3.6

Assurance-emploi

Les néo-démocrates veulent :

- a** Bonifier les prestations de l'assurance-emploi pour les aidants naturels afin de permettre aux membres d'une famille de s'absenter de leur travail pendant un maximum de six mois pour s'occuper de proches qui vont bientôt décéder.
- b** Rendre les prestations d'assurance-emploi plus flexibles et généreuses afin de permettre aux familles de prendre des congés pour prendre soin de leurs parents mourants à domicile.

- c** Garantir que les parents qui ont pris un congé de maternité ou un congé parental ne soient pas pénalisés au niveau de leurs prestations d'assurance-emploi lorsqu'ils retournent au travail.
- d** Prolonger les mesures de stimulation de l'assurance-emploi jusqu'à ce que le taux de chômage revienne en-dessous du niveau d'avant la récession.
- e** Restaurer l'intégrité du Programme d'assurance-emploi en amendant la Loi sur l'assurance-emploi, grâce à des mesures concrètes:
 - Éliminer la période d'attente de deux semaines;
 - Ramener la période d'admissibilité à un minimum de 360 heures de travail, sans tenir compte du taux de chômage régional qui prévaut;
 - Augmenter le taux de prestations à 60 % et en basant les prestations sur les meilleures 12 semaines de la période de référence; et
 - Améliorer la qualité et la surveillance de la formation et de la réorientation.
- f** Accorder un rabais d'un an aux employeurs pour les cotisations des employeurs au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi pour chaque nouvel employé embauché.
- g** Réviser les critères d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi pour s'assurer que ceux et celles qui reçoivent des prestations pour un congé parental continuent de faire l'objet des mêmes règles d'admissibilité pour les prestations régulières d'assurance-emploi.
- h** Améliorer l'accès et l'admissibilité des propriétaires de petites entreprises et des travailleurs autonomes à des programmes d'appuis comme l'assurance-emploi, le recyclage des employés et le développement des compétences.
- i** Améliorer les prestations d'assurance-emploi en cas de maladie ou de blessure.

3.7

Personnes âgées et retraitées

Les néo-démocrates veulent :

- a** Maintenir l'universalité de la Sécurité de vieillesse (SV) et accroître le financement du Supplément de revenu garanti (SRG).
- b** Assurer l'admissibilité automatique à la SV et au SRG afin que les personnes âgées touchent les prestations auxquelles elles ont droit.
- c** Obliger l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (RPC) à investir une portion de ses actifs dans des entreprises canadiennes en développement, ainsi que dans des entreprises socialement responsables.
- d** Collaborer avec les provinces et les territoires pour augmenter la prestation du Régime de pensions Canada/Régie des rentes du Québec.
- e** Collaborer avec les provinces et les territoires pour permettre une certaine flexibilité aux Canadiens et à leurs employeurs lorsqu'il s'agit de faire des contributions volontaires à un compte de pension publique individuel.
- f** Faire passer les retraités et les prestations d'invalidité à long terme au devant de la liste des créditeurs lorsque les employeurs se prévalent des protections juridiques ou déclarent faillite.
- g** Voir à ce que les travailleurs et les retraités participent aux conseils de gestion des fonds de pensions.
- h** Créer un poste d'ombudsman pour les personnes âgées.

3.8

Justice et prévention du crime

Les néo-démocrates veulent :

- a Investir dans la prévention du crime en mettant l'accent sur les jeunes à risque et les gangs.
- b Appuyer les organismes communautaires et les groupes à but non lucratif actifs dans la prévention du crime.
- c Mettre l'accent sur la réadaptation et la réintégration lorsque possible, surtout lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes d'accoutumance.
- d Appuyer des initiatives de justice réparatrice dont le dédommagement et la restitution, dans la mesure du possible.
- e Sauvegarder les droits, la santé et la dignité des prisonniers.
- f Adapter les règles sur les peines pour permettre, sous le principe de la discrétion judiciaire, des peines plus sévères pour des crimes violents.
- g Maintenir un système de justice pénale pour adolescents distinct des tribunaux pour adultes.
- h Renforcer les règles sur les peines pour les contrevenants dangereux.
- i Interdire le rétablissement de la peine de mort.
- c Réformer l'administration de la GRC et consolider les mécanismes de plainte et de responsabilité.
- d Mettre fin à la contrebande d'armes à feu illégales et permettre à toutes les municipalités, provinces et territoires d'interdire les armes de poing.
- e Promouvoir la sensibilisation et la prévention du crime grâce à des services adéquats de police communautaire.
- f Mettre fin au profilage racial et annuler des mesures comme la Loi antiterroriste qui limite arbitrairement la liberté de citoyens canadiens.
- g Améliorer la surveillance parlementaire de tous les services fédéraux de renseignements.
- h Rétablir le programme de contestation judiciaire.
- i Décriminaliser la possession de la marijuana avec objectif d'en retirer la production et la distribution des mains du crime organisé.

3.10

Les droits des victimes et des collectivités

Les néo-démocrates veulent :

- a Renforcer les droits des victimes lorsqu'il s'agit de leur sécurité personnelle.
- b Établir un Fonds d'appui aux victimes, financé en partie par les produits de la criminalité.
- c Investir dans un fonds spécial devant aider les communautés où sévit un taux de crime élevé.

3.9

Respect de la loi, services de police et sécurité des collectivités

Les néo-démocrates veulent :

- a Augmenter le nombre d'agents de la GRC.
- b Donner à la GRC les ressources nécessaires et mieux coordonner les forces policières pour s'attaquer au crime organisé, aux gangs, aux crimes économiques et au cybercrime.

SECTION 4 REDÉFINIR LA PLACE DU CANADA DANS LE MONDE

Un des traits essentiels de la social-démocratie, c'est la solidarité avec les gens du monde entier — en particulier avec les pauvres et les démunis, et avec les victimes de persécutions et d'actes de génocides. Le NPD croit que la défense des droits de la personne est la valeur centrale d'une politique étrangère indépendante.

Le NPD croit que le Canada a l'obligation de partager sa richesse avec les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète. Nous devons aussi devenir un leader dans divers domaines comme la sécurité alimentaire, l'égalité des femmes, la durabilité environnementale, et la lutte à la pandémie du sida. Nous devons lutter pour un commerce équitable, qui inclut des normes contraignantes en matière de droits de la personne et d'environnement dans toutes les ententes et dans toutes les instances de commerce internationales. Les entreprises canadiennes opérant outremer doivent aussi protéger les droits des travailleurs et des collectivités locales.

Le NPD croit que la politique de défense devrait mettre l'accent sur le Canada à titre d'État souverain et de responsable citoyen du monde — dont la protection de l'Arctique et de nos eaux territoriales au profit de tous les citoyens et des générations à venir. Le travail en faveur de la paix sera la principale priorité des forces armées sous un gouvernement néo-démocrate.

Pour les sociaux-démocrates, l'aspiration à l'égalité entre les personnes ne connaît pas de frontières. Le besoin est urgent. Le monde attend. Un gouvernement néo-démocrate répondra à l'appel en faisant preuve de leadership à l'échelle mondiale.

4.1

Droits de la personne et paix dans le monde

Les néo-démocrates veulent :

- a** Utiliser tous les moyens diplomatiques et politiques afin de protéger les droits de la personne et aider les victimes de persécution dont les réfugiés, les femmes, les minorités et les victimes d'actes de génocide.
- b** Mettre en œuvre une politique étrangère indépendante et fondée sur nos principes.
- c** Promouvoir l'établissement et le maintien de la paix comme étant nos priorités militaires, et ne participer que dans des opérations mandatées par l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- d** Promouvoir une réforme démocratique de l'ONU, et favoriser un leadership positif au sein des institutions multilatérales et une plus grande responsabilisation des agences associées.
- e** Travailler de près avec les partis sociaux-démocrates du monde et avec les organisations progressistes de la société civile.
- f** Travailler avec nos partenaires pour promouvoir la paix en Israël et en Palestine, en respectant les résolutions de l'ONU et le droit international, en appuyant la coexistence pacifique d'États viables et indépendants avec des frontières reconnues, en mettant fin à l'occupation israélienne de la terre palestinienne, et en mettant fin à la violence envers les civils.

4.2

Aide et développement

Les néo-démocrates veulent :

- a** Assumer un rôle de leadership pour mettre fin au commerce des minéraux issus des conflits, commerce qui a financé des décennies de guerre et de violence envers les civils.
- b** Développer des stratégies mondiales pour lutter contre la faim et la crise alimentaire.

- c** Respecter les obligations du Canada envers l'aide au développement.
- d** Jouer un rôle proactif dans le domaine de la santé publique, notamment dans le traitement et la prévention de pandémies comme le sida.
- e** Mettre fin à la militarisation de l'aide au développement.
- f** Appuyer des initiatives qui incarnent un modèle de développement économique coopératif et communautaire.
- g** S'assurer que les compagnies canadiennes qui opèrent à l'étranger soient soumises aux mêmes réglementations éthiques, sociales et environnementales auxquelles elles sont soumises au Canada.
- h** Établir des ententes qui placent l'environnement et les changements climatiques au centre d'une économie mondiale juste et durable.
- i** Aider les pays en voie de développement à assurer leur sécurité énergétique, à établir des technologies écologiques, et à protéger leurs ressources naturelles et leurs écosystèmes.
- d** Demander une révision des restrictions de déplacement en place pour l'hébergement de travailleurs étrangers temporaires.
- e** Permettre aux travailleurs étrangers temporaires de faire venir les membres de leur famille immédiate au Canada.
- f** Garantir à n'importe quel travailleur étranger temporaire qui travaille au Canada, incluant les travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), la possibilité de faire une demande, s'il le souhaite, pour le statut de résident permanent, ainsi que les membres de sa famille immédiate.
- g** S'assurer que les travailleurs étrangers temporaires, incluant ceux qui font partie du PTAS, soient couverts par toutes les lois du travail applicables de la province respective à l'intérieur de laquelle ils travaillent, incluant le droit de devenir membre d'un syndicat et de participer à une convention collective.
- h** Créer un mécanisme d'inspection efficace afin d'assurer que les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas exploités ou sujets à des conditions de travail médiocres ou illégales.

4.3

Travailleurs étrangers temporaires

Les néo-démocrates veulent :

- a** Que le régime d'immigration du Canada privilégie la consolidation d'une nation et l'accès à une immigration permanente plutôt que des programmes de travailleurs temporaires.
- b** L'implantation d'un programme de régularisation qui permettrait la mise en place d'un moratoire sur l'expulsion des travailleurs sans statut ainsi que leur famille jusqu'à ce que leur cas individuel soit jugé par un processus d'appel transparent et impartial.
- c** L'implantation d'un modèle équitable et transparent pour la reconnaissance et l'évaluation des compétences internationales.
- i** Coopérer avec les ambassades des pays concernés pour veiller à ce que les travailleurs étrangers temporaires qui arrivent au Canada soient informés de leurs droits; collaborer avec les provinces à l'implantation d'un système de délivrance de permis pour les recruteurs étrangers (comme c'est le cas au Manitoba) et d'un système d'inscription des employeurs de main-d'œuvre étrangère temporaire; et favoriser l'accès des travailleurs étrangers temporaires menacés d'expulsion aux audiences fédérales.

4.4

Droits des immigrants et des réfugiés

Les néo-démocrates veulent :

- a** Favoriser la réunification des familles comme première priorité de la politique canadienne en matière d'immigration tout en respectant la diversité des modèles familiaux inclus dans la Charte des Droits et libertés.
- b** Établir un niveau d'immigration annuel de 1 % de la population afin de combler les besoins en main-d'œuvre et les réunifications des familles.
- c** Éliminer les frais d'ouverture de dossier et la taxe d'établissement.
- d** Offrir de la formation linguistique, en langue française ou anglaise, le cas échéant.
- e** Collaborer avec les provinces et les territoires pour reconnaître les diplômés et les titres de compétence étrangers.
- f** Réformer les procédures d'Immigration Canada pour éliminer l'arbitraire dans le traitement des requêtes et des appels.
- g** Mettre fin à l'exploitation des travailleurs migrants temporaires.
- h** Simplifier l'émission des visas de visiteurs pour les gens qui viennent rendre visite à des membres de leurs familles.
- i** Accélérer et simplifier les règles de l'adoption internationale.
- j** Permettre aux Canadiens de parrainer, une fois dans leur vie, un parent qui ne s'inscrit pas dans la définition de la famille pour qu'il puisse s'installer au Canada.
- k** Mettre en place des lois sévères contre les experts en immigration corrompus.
- l** Accélérer le parrainage des familles en provenance d'une zone sinistrée.

4.5

Commerce équitable

Les néo-démocrates veulent :

- a** Défendre les intérêts économiques du Canada, en particulier en termes d'investissements étrangers et de prises de contrôle étrangères.
- b** Promouvoir des ententes commerciales qui incluent des normes exécutoires en ce qui a trait aux droits de la personne, aux droits des travailleurs et des femmes, à la durabilité environnementale et à la protection des services publics.
- c** Soumettre toute proposition d'entente commerciale internationale et tout traité à un vote au Parlement et à un vote de ratification parlementaire par l'entremise du processus législatif.
- d** Exiger davantage de responsabilité et de transparence au sein des organismes de commerce international comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- e** Renégocier l'Accord de libre échange nord américain (ALÉNA) afin de protéger la souveraineté canadienne, surtout dans le domaine de l'investissement et de la sécurité énergétique.
- f** Réglementer la circulation des capitaux internationaux et réduire la spéculation financière.
- g** Préserver le droit des administrations municipales et des entités provinciales, comme Hydro-Québec et Manitoba Hydro, à intégrer du contenu local et autres exigences en matière de développement économique régional à leur politique d'approvisionnement.
- h** S'opposer à l'intégration de mécanismes de résolution de différends entre investisseurs et États dans les accords commerciaux, conformément à la politique du gouvernement du Parti travailliste australien au pouvoir.

4.6

Défense et souveraineté

Les néo-démocrates veulent :

- a** Défendre la souveraineté canadienne, militairement, socialement et économiquement.
- b** S'assurer que nos forces armées soient bien équipées et dotées des ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien leurs opérations.
- c** Affirmer que l'objectif premier des Forces armées canadiennes est le maintien de la paix, la défense du Canada et le soutien en cas d'urgence.
- d** Défendre nos eaux territoriales, particulièrement l'Arctique.
- e** Lutter contre la prolifération des armes nucléaires et rejeter tout système de défense antimissile balistique.
- f** Prioriser les opérations de paix pour nos forces armées.
- g** Soumettre toute intervention militaire proposée à un vote au Parlement.
- h** Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel militaire et de leurs familles.
- i** Assurer la sécurité économique des anciens combattants des forces armées canadiennes et de leurs familles — dont les conjoints — en élargissant le Programme pour l'autonomie des anciens combattants et en améliorant les pensions de survivant.
- j** Abolir la réduction injuste des pensions des anciens combattants des Forces canadiennes et membres de la GRC retraités ou handicapés.
- k** Cesser les compressions injustes aux pensions d'invalidité prévues par Anciens Combattants Canada (ACC) pour les membres qui ont quitté les Forces canadiennes pour des raisons médicales, comme les compressions au Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) qui ont touché les anciens combattants blessés des Forces canadiennes.
- l** Soutenir les initiatives favorisant l'intégration des anciens combattants à la main-d'œuvre civile, y compris les programmes qui visent à faciliter la transition des anciens combattants vers les métiers de la construction et de la construction navale.
- m** Prêter assistance aux organisations, conjoints, veuves et veufs des anciens combattants et ouvrir une enquête publique sur l'épandage de produits chimiques et toxiques à la base des Forces canadiennes de Gagetown.
- n** Élargir le Programme pour l'autonomie des anciens combattants à l'ensemble des vétérans, de leurs veuves et veufs, y compris aux membres de la GRC.
- o** Favoriser l'accès des anciens combattants d'aujourd'hui à leurs établissements de soins de longue durée et amorcer des discussions sur la création de nouveaux centres d'excellence en matière de santé spécialisés dans les soins aux anciens combattants.
- p** S'assurer que tous les anciens combattants et leur succession bénéficient de funérailles et d'une inhumation en toute dignité en augmentant les indemnités du gouvernement fédéral.
- q** Supprimer la clause restrictive du mariage après 60 ans afin de permettre au conjoint survivant d'avoir accès à des prestations de retraite et de maladie.
- r** Augmenter le montant des pensions de 50 % à 66 % afin que le conjoint survivant soit en mesure d'assumer avec dignité ses frais de subsistance de base.
- s** Remplacer le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) par un processus d'évaluation par les pairs fondé sur une preuve médicale des demandes de

prestations d'invalidité en consultation avec les anciens combattants et les organisations d'anciens combattants.

- t** Améliorer, revoir et mettre à jour la Charte des anciens combattants, y compris le montant forfaitaire attribué aux militaires blessés.
- u** Appliquer le principe de normes identiques pour tous les anciens combattants à l'ensemble des programmes et services fédéraux.
- v** Corriger la formule actuelle du programme qui « catégorise » de façon arbitraire les combattants et les membres de leur famille et accorde des prestations en fonction de l'endroit ou de la période où l'ancien combattant a servi et le type de service accompli.
- w** Répondre aux préoccupations des anciens combattants exposés à des radiations nucléaires lors d'essais nucléaires et de ceux qui ont participé à la décontamination de Chalk River.
- x** Accroître l'indemnisation et la reconnaissance des anciens combattants exposés aux essais d'armes nucléaires et ceux ayant participé à l'assainissement de Chalk River, mieux connus sous le nom d'« anciens combattants exposés aux effets nucléaires », et demander la tenue d'une enquête publique.
- y** Répondre aux préoccupations concernant l'accès inégal aux soins des réservistes blessés.
- z** Mieux soutenir les membres actifs des Forces canadiennes et de la GRC qui souffrent de troubles post-traumatiques (SSPT) ou de blessures de stress opérationnel (BSO) ainsi que leurs familles.
- aa** Examiner les griefs en suspens d'anciens combattants des Forces canadiennes et de la GRC qui ont été exposés à l'amiante, l'uranium appauvri, l'épandage de défoliants, et d'autres, dans le cadre de leur fonction, afin de déterminer quels avantages et services le ministère peut offrir. Aucun ancien combattant ne devrait passer entre les mailles du filet.
- bb** Appuyer la recherche visant à identifier les défis et besoins uniques des anciens combattants des Forces canadiennes et de la GRC ainsi que de leurs familles en matière de santé, ainsi qu'à élaborer des stratégies pour répondre à leurs besoins.
- cc** Élargir le rôle de l'Ombudsman des anciens combattants de manière à présenter des analyses et des rapports indépendants au Parlement.
- dd** Veiller à ce que les programmes et services à l'intention des anciens combattants soient actualisés, répondre dans les plus brefs délais aux lacunes décelées en matière de soins et mettre constamment les programmes à jour pour s'assurer de répondre aux besoins des anciens combattants et de leur famille.

SECTION 5**GOUVERNER AU SEIN
D'UN CANADA OUVERT ET JUSTE**

La démocratie canadienne a besoin de réparations urgentes.

Le NPD croit qu'il est essentiel de rétablir la confiance envers notre système et nos institutions.

Il faut voir à ce que le système électoral du Canada représente l'opinion de l'électorat et à ce que le Parlement soit le reflet de l'appui réel aux partis politiques, partout au Canada. Cela signifie assainir le processus de nomination, abolir le sénat, non-élu et inutile; et éliminer les obstacles à l'expression du droit de vote. Rendre le Parlement responsable signifie également surveiller les lobbyistes et protéger les fonctionnaires qui dénoncent des pratiques contraires à l'éthique.

Le NPD s'est engagé en faveur du principe du fédéralisme coopératif, ce qui implique le respect mutuel entre les paliers de gouvernement, qui promeut la collaboration sur les politiques sociales et économiques, et qui garantit l'universalité des programmes sociaux. Pour assurer une démocratie saine, il est essentiel de respecter les champs de compétence de chaque niveau de gouvernement.

Pour le NPD, le fédéralisme coopératif est aussi un fédéralisme asymétrique, reconnaissant et encourageant le caractère national du Québec, unique en Amérique du Nord, où le français est la langue de la vie quotidienne et de travail. Notre fédéralisme appuie le droit du Québec à ses propres pratiques économiques et sociales progressistes et au développement de son propre sentiment national.

Le NPD croit à la collaboration avec les Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada lorsqu'il s'agit de faire des pas vers l'autonomie gouvernementale, par l'entremise d'étapes pratiques et concrètes, en appuyant les droits territoriaux, et en appuyant ces initiatives d'investissements dans les besoins sociaux urgents des collectivités autochtones.

On peut être canadien de plusieurs façons. En consolidant la démocratie politique et le fédéralisme canadien, un gouvernement néo-démocrate renforcera les liens qui unissent notre population et nos collectivités, dans toute leur diversité, en une véritable fédération démocratique, un modèle qui serait une source d'inspiration et un exemple partout au monde.

5.1**Fédéralisme coopératif**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Gouverner conformément au principe du fédéralisme coopératif.
- b** Renouveler l'Entente cadre sur l'union sociale en consolidant les droits sociaux et en établissant des paramètres au pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines de juridiction provinciale.
- c** Insister sur le respect des principes d'universalité et de non-privatisation de nos services publics.
- d** Tenir annuellement des conférences des premiers ministres et collaborer avec le Conseil de la fédération.

5.2**Renouveler la démocratie canadienne**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Réformer le système électoral du Canada en instaurant un système de représentation proportionnelle mixte.
- b** Baser la réforme électorale sur un processus transparent, incluant une grande participation citoyenne.
- c** Aider les groupes sous-représentés et marginalisés à participer pleinement au processus politique.
- d** Protéger le droit de vote en voyant à ce que les règlements relatifs à l'identité de l'électeur ne limitent pas indûment le droit de vote.
- e** Investir dans l'éducation et la sensibilisation du public, surtout des jeunes, en matière de démocratie et de politique.

5.3**Renouveler nos institutions**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Abolir le sénat, non-élu et inutile.
- b** Assurer une plus grande transparence dans le processus de nomination aux agences fédérales, en soumettant ces nominations au Parlement.
- c** Améliorer le calibre des débats à la Chambre des communes, en empêchant le harcèlement et en favorisant la civilité.
- d** Respecter des élections à date fixe, sauf si le gouvernement est clairement battu par un vote de non-confiance.
- e** Empêcher les députés de changer de parti sans devoir d'abord démissionner et être réélus.
- f** Encourager une approche coopérative au Parlement et collaborer de façon constructive avec les autres partis politiques à la Chambre des communes.

5.4**Langues officielles et bilinguisme**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Respecter la Loi sur les langues officielles et les droits linguistiques inscrits dans la Charte des droits et libertés.
- b** Renforcer le rôle du Commissaire aux langues officielles.
- c** Améliorer les services dans la langue de la minorité dans le secteur de l'éducation, de la santé communautaire et des services de garde à l'enfant, en consultation avec les groupes représentant des communautés minoritaires.
- d** Mieux représenter les communautés linguistiques au sein de la radiodiffusion publique (CBC-Radio-Canada).

- e Renforcer les programmes d'échange et d'immersion destinés aux étudiants, à la société civile et aux entreprises.

5.5

Québec et fédéralisme asymétrique

Les néo-démocrates veulent :

- a Reconnaître le caractère national du Québec, fondé notamment sur une société dont le français est la langue de travail et la langue commune de l'espace public, une culture unique qui s'exprime par le sentiment d'identité et d'appartenance au Québec, une histoire particulière, et des institutions politiques, économiques, culturelles et sociales qui lui sont propres.
- b Affirmer le principe du fédéralisme asymétrique et reconnaître le besoin du Québec de se doter d'outils qui lui conviennent pour relever ses défis uniques.
- c Reconnaître que le Québec peut se retirer, avec compensation, des programmes fédéraux qui relèvent de sa compétence.
- d Appuyer le rôle du Québec lorsqu'il s'agit de promouvoir la culture française en Amérique du Nord, tout en respectant le droit des minorités linguistiques au Québec et hors Québec.
- e Créer les conditions permettant au Québec de signer la Constitution canadienne.

5.6

Citoyenneté

Les néo-démocrates veulent :

- a Promouvoir et financer l'éducation civique à l'intention des citoyens.
- b Consulter véritablement les citoyens et les organismes de la société civile dans le développement de politiques publiques.

- c Protéger le droit des bénévoles et des organismes non-gouvernementaux à s'engager dans la défense de droits sans que cela ait des répercussions négatives sur leur statut d'organisme de bienfaisance.
- d Sauvegarder le droit des groupes ou des collectivités d'initier, de bonne foi, des actions d'intérêt public sans risquer de représailles légales de la part de lobbies ou de grandes sociétés.

5.7

Premières nations, Inuits et Métis

Les néo-démocrates veulent :

- a Forger une nouvelle relation, nation à nation, avec les Premières nations, les Inuits et les Métis qui rehaussera la justice sociale, renforcera l'économie et conciliera les droits et intérêts des peuples autochtones à ceux de tous les Canadiens.
- b Mettre en œuvre les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies et le principe de Jordan.
- c Reconnaître le droit inhérent à l'auto-détermination et aux droits établis par les traités.
- d Collaborer avec les Premières nations, les Inuits et les Métis pour aller dans la direction de l'autonomie gouvernementale.
- e Établir de nouvelles procédures pour les revendications territoriales qui respectent les titres autochtones et qui sont indépendantes, efficaces et équitables.
- f Protéger et promouvoir les diverses langues et cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis.

- g** Veiller à ce qu'il y ait une participation équitable des Premières nations, Métis, Inuits et des gouvernements dans la gestion de l'environnement et des ressources effectuée par le Canada sur les commissions, délégations internationales et comités appropriés.

5.8

Éthique et transparence

Les néo-démocrates veulent :

- a** Adopter des lois sur les dénonciateurs pour protéger les fonctionnaires qui font rapport de pratiques contraires à l'éthique.
- b** Consolider l'autonomie des agences indépendantes, comme le vérificateur général et le commissaire à l'éthique.
- c** Augmenter les pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée, notamment dans la protection des renseignements personnels.
- d** Améliorer l'accès à l'information et voir à ce que les requêtes soient traitées dans un délai raisonnable.
- e** Adopter des lois visant à arrêter le « va-et-vient » entre la vie politique, la fonction publique et le lobbying des grandes sociétés.

SECTION 6**RENFORCER LES DROITS
DE LA PERSONNE ET
L'IDENTITÉ CANADIENNE**

Le NPD est fier de sa tradition lorsqu'il s'agit de protéger les droits de tous, surtout ceux des minorités et des désavantagés.

L'égalité que les sociaux-démocrates recherchent est une pré-condition à la participation sociale de tous les citoyens. C'est pourquoi le NPD appuie l'esprit et la lettre de la Déclaration des droits de la personne de l'ONU, reconnaissant que la dignité humaine requiert non seulement des droits civils individuels, mais aussi des droits économiques, sociaux et culturels. Un gouvernement néo-démocrate renforcera les droits des citoyens canadiens.

Le NPD croit aussi qu'il faille continuellement renforcer l'identité canadienne. Les arts et la culture enrichissent la vie de chacun et les identités des communautés. Ils aident à raconter les histoires qui nous situent dans notre pays et dans le monde. L'appui public pour les artistes et les travailleurs du secteur culturel permet à l'histoire du Canada d'être racontée, ici et ailleurs.

Le théâtre, le cinéma, la danse, la musique, la littérature et les arts visuels font une immense contribution à notre économie et à notre emploi. C'est pourquoi les sociaux-démocrates se sont engagés à appuyer et à habiliter les artistes et les travailleurs du secteur culturel. Leur travail améliore la qualité de vie de tous ceux qui se nourrissent de la culture et des arts.

La radiodiffusion publique a été aussi importante au moment d'ouvrir le Canada que ne l'ont été les chemins de fer et le transport aérien. Il faut protéger la Société Radio-Canada. Son administration doit être plus transparente. La propriété étrangère et une concentration médiatique sans concurrence étouffent les quotidiens et les stations de radio régionaux. Le NPD encouragera de manière appropriée les radiodiffuseurs locaux et les médias alternatifs. Cela signifie aussi qu'il faut que les immenses possibilités créatives et éducationnelles demeurent gratuitement disponibles pour tous les Canadiens.

6.1**Droits des femmes**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Promouvoir l'égalité économique des femmes en garantissant l'équité salariale, en encourageant la syndicalisation, en améliorant l'accès à l'AE et en fixant un salaire minimum pour les employés de compétence fédérale.
- b** Améliorer les prestations de congé parental et développer une meilleure conciliation travail-famille, en collaboration avec les employeurs.
- c** Mettre fin à la violence faite aux femmes en investissant dans la prévention, l'éducation et le counselling et en améliorant l'accès à la justice et la protection des droits des victimes.
- d** Assurer que l'avortement soit pleinement financé comme procédure médicale accessible universellement, et protéger la sécurité des médecins, du personnel et des patientes des cliniques d'avortement.
- e** Un financement convenable, soutenu et pluriannuel pour élargir l'accès aux abris et aux maisons de transition pour aider les femmes fuyant la violence.
- f** Établir Condition féminine Canada comme un ministère entièrement responsable de faire progresser les droits des femmes, notamment grâce à un mandat législatif pour la défense et la recherche, conforme aux obligations internationales du Canada.
- g** L'importance de la recherche et de la défense dans le secteur de l'avancement de l'égalité des femmes au Canada.
- h** Éliminer les obstacles à la participation politique des femmes en réformant le système électoral, en améliorant la civilité politique et en consultant les groupes de femmes dans le développement des politiques publiques.
- i** Appliquer une analyse différenciée selon le genre aux politiques publiques, en traitant surtout des besoins des femmes marginalisées.

- j** Faire preuve de leadership au niveau mondial en défendant le droit des femmes à vivre hors de la pauvreté, en augmentant l'aide au développement pour les femmes, en assurant la participation des femmes aux pourparlers sur la paix, et en luttant partout contre l'exploitation sexuelle des femmes.
- k** Une meilleure reconnaissance des contributions significatives des femmes ayant servi dans l'armée canadienne ou dans la GRC, lors de guerres, en sol canadien, ou lors de missions de maintien de la paix et que des mesures soient en place afin de protéger de manière continue l'égalité de tous les membres actifs.
- l** Remettre en place le Conseil consultatif canadien sur la condition de la femme afin qu'il fasse la promotion des droits des femmes à l'égalité et qu'il conseille le gouvernement du Canada à cet égard.

6.2**Droits de l'enfant**

Les néo-démocrates veulent :

- a** Que soient appliqués intégralement par le Canada et éventuellement incorporés en droit interne, les droits de l'enfant tels que définis par la Convention sur les droits de l'enfant de l'ONU, en particulier, en ce qui a trait au droit à la vie, au développement et à la non-discrimination, à la priorité à accorder à l'intérêt supérieur de l'enfant et à son droit à être entendu, en toutes circonstances et sur toute question l'intéressant.
- b** Qu'un Protecteur fédéral des enfants soit nommé auprès du Parlement canadien pour la promotion et la protection des droits de l'enfant au Canada et pour assurer un suivi complet et systématique des droits de l'enfant dans les domaines de compétence fédérale, y compris les enfants autochtones, les enfants immigrants et réfugiés et les enfants touchés par le système de justice pénale

pour les adolescents, en collaboration avec les défenseurs des enfants et des jeunes des Provinces et des Territoires.

- c** Que soit restauré et développé au Canada un processus de collecte et d'analyse des informations spécifiques permettant d'évaluer adéquatement et complètement la situation des enfants et les retards et progrès accomplis dans la satisfaction des droits de l'enfant.
- d** Que dans le cadre de sa collaboration avec le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant, le gouvernement du Canada, avec la collaboration des provinces et des territoires et des organismes à but non lucratif qui représentent la société civile et les enfants, produise sans retard des rapports complets et transparents sur la situation des droits de l'enfant au Canada et fasse connaître au Parlement et à l'ensemble de la population les remarques et recommandations que lui fait le Comité pour lui permettre de mieux satisfaire aux exigences de la Convention.
- e** Respecter les droits de l'enfant qui sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, ratifiée par le Canada le 13 décembre 1991.
- f** Gouverner de façon à offrir un environnement et une économie viables et paisibles à long terme aux prochaines générations.

6.3

Droits des lesbiennes, des gais, bisexuels et transgenres

Les néo-démocrates veulent :

- a** Empêcher tout recul dans les droits reconnus, dont le mariage entre partenaires de même sexe et les prestations de conjoint.
- b** Appuyer les efforts internationaux contre la discrimination envers les LGBT, en particulier contre la criminalisation des relations homosexuelles entre adultes consentants.
- c** Inclure l'identité et l'expression sexuelle comme motif interdit de discrimination dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- d** Renforcer les lois contre la propagande et les crimes haineux.
- e** Éliminer toute discrimination dans le système judiciaire basée sur l'orientation ou l'identité sexuelle.
- f** Mettre fin à la censure d'œuvres d'art traitant de questions d'orientation ou d'identité sexuelle.
- g** Mettre fin aux pratiques discriminatoires contre les LGBT lors de demandes d'immigration et de statut de réfugiés.
- h** Investir dans des programmes visant à promouvoir l'équité pour les LGBT, aidant et appuyant davantage les jeunes LGBT qui font face à la discrimination, à la violence ou à la haine.
- i** Répondre aux préoccupations des anciens combattants homosexuels et des anciennes combattantes lesbiennes qui ont été exclus de l'armée et qui cherchent à supprimer de leur dossier.

6.4

Droits des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle

Les néo-démocrates veulent :

- a** Réduire la pauvreté et l'exclusion des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- b** S'assurer que les services soient accessibles dans toutes les agences fédérales.
- c** Enlever les obstacles à l'emploi et à l'intégration sociale, et investir dans les soutiens sociaux et matériels nécessaires.
- d** Simplifier l'accès aux prestations d'invalidité dans le cadre du Régime de pension du Canada (RPC) et appuyer les organismes aidant les

personnes admissibles au moment de faire leur demande ou de loger leur appel.

- e** Établir l'équité fiscale et l'appui au revenu des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- f** Une ratification et mise en œuvre immédiate de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU.
- g** S'assurer que la majorité des personnes qui élaborent les politiques publiques relatives aux personnes vivant avec une limitation fonctionnelle soit des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- h** Mettre fin aux pratiques discriminatoires contre les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle au sein des procédures d'immigration et de réfugié.
- i** Le besoin de nommer un commissaire canadien pour l'accommodement des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle afin d'aviser le Parlement et le ministre responsable des enjeux qui touchent les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.

6.5

Les droits des Autochtones

Les néo-démocrates veulent :

- a** Investir dans les collectivités des Premières nations, des Inuits et des Métis, notamment dans la santé et les services sociaux, l'éducation, le logement, les infrastructures communautaires et sanitaires, et les loisirs.
- b** Développer des initiatives de justice réparatrice, conformes aux cultures des Premières nations, des Inuits et des Métis.
- c** Promouvoir le développement économique des collectivités des Premières nations, des Inuits et des Métis en appuyant l'économie traditionnelle, en développant les infrastructures sociales et physiques et en augmentant la formation.
- d** Appuyer les Premières nations, les Inuits et les Métis en finançant les Centres d'amitié autochtones, en investissant dans le logement abordable et en appuyant des mesures en matière de santé, d'éducation et de formation.
- e** Encourager les occasions économiques et la prospérité des Premières nations, des Inuits et des Métis au Canada en défendant la notion de prise de décision partagée en ce qui concerne la gestion des ressources, le partage des revenus tirés des ressources et un plus grand accès au capital pour le développement des entreprises autochtones.
- f** Affirmer le droit des enfants autochtones à pouvoir profiter d'occasions d'éducation égales en finançant aussi convenablement les écoles au niveau primaire et secondaire.
- g** Allouer des fonds suffisants aux étudiants des Premières nations, Métis et Inuits pour qu'ils puissent se prévaloir d'une éducation postsecondaire au même titre que les autres Canadiens et pour qu'ils puissent participer également au marché du travail au Canada.
- h** Une initiative fédérale coordonnée sur la violence faite aux femmes autochtones, dirigée par les communautés et les organismes autochtones et prévoyant l'allocation d'un financement continu, durable et pluriannuel pour élargir l'accès aux abris et aux maisons de transition pour aider les femmes fuyant la violence.
- i** Établir un modèle de financement à long terme durable, prévisible, fiable et redevable pour tous les programmes et services fédéraux dispensés aux peuples autochtones, conformes aux normes minimales d'équité relatives au financement des autres Canadiens, qui traitent des défis qu'ont dû relever les peuples autochtones au cours de l'histoire canadienne et voir à ce que les Premières nations, les Inuits

et le Métis de tous les horizons obtiennent des occasions égales.

- j** Accroître la reconnaissance de l'apport des anciens combattants autochtones.

6.6

Les droits des anciens combattants

Les néo-démocrates veulent :

- a** La nomination d'un ombudsman des anciens combattants blessés, qui sera chargé de faire enquête sur leurs préoccupations et de conseiller le gouvernement sur le maintien et la prestation de services de soins physiques et mentaux dispensés aux anciens combattants blessés.
- b** Voir à ce que les anciens combattants aient accès à des hôpitaux des anciens combattants partout au Canada, dotés de professionnels de soins de santé compétents, se dévouant exclusivement aux soins des anciens combattants.
- c** Valoriser le travail et les sacrifices que font tous les soldats canadiens, dans le cadre de leurs fonctions au pays, lors de guerres actives ou des missions de maintien de la paix.
- d** L'accroissement des droits des anciens combattants afin que les principes de traitement juste guident les mesures législatives, les programmes et les services qui offrent un soutien continu aux anciens combattants des Forces canadiennes et de la GRC ainsi qu'à leurs familles.
- e** S'assurer que les programmes et services offerts aux anciens combattants soient modernisés, répondre rapidement aux écarts identifiés en matière de soins aux anciens combattants, et continuellement mettre à jour les programmes afin de faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des anciens combattants et de leurs familles.

- f** Accroître le rôle de l'ombudsman des vétérans afin qu'il présente une analyse et des rapports indépendants au Parlement.

- g** Instituer une carte d'identité pour les anciens combattants des Forces canadiennes et de la GRC et leurs familles afin de faciliter la communication avec les anciens combattants et créer des économies dans la prestation de programmes.

6.7

Multiculturalisme

Les néo-démocrates veulent :

- a** Renforcer les politiques en matière de multiculturalisme, en consultation avec les collectivités concernées.
- b** Utiliser le multiculturalisme comme outil d'intégration, conforme aux politiques en matière d'immigration.
- c** Appuyer les activités sociales et culturelles des communautés, dans une formule basée sur le mérite et non sur des motifs politiques ou partisans.

6.8

Appuyer la créativité canadienne

Les néo-démocrates veulent :

- a** Appuyer les artistes canadiens, les travailleurs du secteur culturel et le monde du spectacle.
- b** Assurer un financement à long terme et prévisible pour les musées canadiens, le Conseil des arts du Canada et les autres organismes culturels.
- c** Améliorer les incitatifs pour la production de films et d'émissions de télévision canadiens par l'entremise de Téléfilm Canada et du Fonds canadien de télévision.
- d** Soutenir le secteur culturel en tenant compte des deux langues officielles du Canada.

- e Amender le mandat du CRTC pour qu'il protège et favorise davantage les entreprises culturelles canadiennes.
- f Offrir aux artistes de meilleures occasions de promouvoir leur travail, au Canada et à l'étranger.
- g Mieux protéger les droits d'auteur.

6.9

Rôle du diffuseur public

Les néo-démocrates veulent :

- a Protéger l'indépendance de la CBC/SRC en augmentant le financement public avec pour objectif d'éliminer éventuellement la publicité privée.
- b Améliorer les services de nouvelles régionales, la programmation locale et la présence sur Internet.
- c Établir des processus transparents et non-partisans lors de la nomination du PDG de la CBC/SRC et renforcer l'indépendance de l'ombudsman.

6.10

Secteur des communications et l'Internet

Les néo-démocrates veulent :

- a Protéger le contenu canadien et promouvoir les artistes et les créateurs canadiens.
- b Appuyer les radiodiffuseurs communautaires et les médias alternatifs.
- c Placer des limites à la propriété croisée et à la concentration médiatique tout en tenant compte des réalités régionales.
- d Exiger des entreprises médiatiques privées qu'elles créent un poste d'ombudsman de l'information pour garantir l'intégrité journalistique et les responsabilités sociales des médias d'information.

- e Limiter la propriété étrangère des médias et des industries de télécommunications canadiennes.
- f Renforcer les droits des consommateurs face aux médias et aux entreprises de télécommunications.
- g Faire respecter la « neutralité du net » par l'entremise de règles claires et transparentes pour protéger le droit des Canadiens d'accéder librement au contenu de leur choix.